

Première partie de la randonnée Bibracte-Larochemillay. Une randonnée en plusieurs étapes, sans grande difficulté, entre grand et petit patrimoine. Vous arpentez le Sud Morvan de pâturages en étangs, en passant devant de charmants châteaux et des panoramas bucoliques.

 Durée	6h 35	 Difficulté	Difficile
 Distance	16,99 km	 Retour point de départ	Non
 Dénivelé positif	601 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	815 m	 Commune	Saint-Léger-sous-Beuvray (71990)
 Point haut	813 m	 Région	Morvan
 Point bas	325 m		



Trace n° 46577224



Description

Parking du musée de Bibracte, 2 Route Jacques Bulliot 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray.

(D) Suivre la petite route qui monte au sommet du Mont Beuvray sur 20 m. Elle passe à droite du restaurant « Le Chaudron ». Puis 10 m plus loin, prendre le petit chemin qui grimpe raide à gauche de la route. Il y a quelques marches en rondins. Passer devant la tombe des Barlots, deux enclos funéraires occupaient cette terrasse. Monter jusqu'à la Porte du Rebut, principal accès à l'oppidum.

(1) Traverser le site archéologique d'abord par la petite route puis un petit chemin qui la longe à droite en suivant le GR©13, sans le quitter. "Le long de la longue voie issue de la Porte du Rebut, des ateliers d'artisans du métal sont fouillés puis remblayés pour assurer leur conservation. En cheminant, vous côtoyez les queues, ces arbres aux silhouettes tourmentées sont les vestiges de haies tressées qui clôturaient des pâturages aux siècles passés." Arriver à un croisement.

(2) Prendre à droite de la route, direction le Theurot de la Roche puis à gauche en direction de PC1, la Domus. Le Theurot de la Roche qui domine la ville accueillait sans doute un lieu de culte. Traverser le quartier résidentiel de Bibracte où se trouvent les vestiges de domus, des grandes maisons romaines. *La grande maison romaine, carré blanc sur la carte, dite PC1 est entièrement dégagée, c'est la plus vaste du site (3600 m²). Elle possède tous les éléments typiques de l'architecture romaine : atrium, péristyle, bains, etc.*

Regagner la petite route à gauche puis tout de suite à droite et grimper tout droit à la Terrasse après le petit parking, depuis cette esplanade culminant à 814 m la vue est spectaculaire.

(3) Suivre ensuite le PR® « Le Chemin de Maraude » à droite qui passe par la petite Chapelle Saint-Martin puis rejoint le GR©13 par la forêt tout droit sans descendre. Prendre le GR©13 à gauche et dévaler tout droit sur 2 km. Après la zone déboisée, virer à gauche jusqu'à une petite route. Prendre à gauche sur quelques mètres, puis à droite au moulin de Montvernnot.

(4) Traverser le ruisseau puis rester à droite et continuer toujours tout droit jusqu'à Petiton.

(5) Dans le hameau, continuer tout droit, tourner à gauche, puis à droite puis à gauche et encore à droite en évitant la route qui va à Villapourçon. La route qui file à gauche, passe entre les maisons et se transforme vite en piste puis chemin. Après la dernière maison, prendre à droite le chemin qui monte, ne pas quitter le GR®13®. Traverser **avec prudence** la D27 et grimper jusqu'au Foudon.

(6) Virer à gauche sur une petite route qui se transforme en piste, puis encore à gauche. *Admirer la jolie vue aux Boulats.*

Points de passages

-  **D - Musée de Bibracte**
| N 46.932584° / E 4.048549° - alt. 608 m - km 0
-  **1 - Porte du Rebut**
| N 46.93076° / E 4.042477° - alt. 701 m - km 0.61
-  **2 - Site archéologique de Bibracte**
| N 46.927925° / E 4.036474° - alt. 754 m - km 1.18
-  **3 - Belvédère de la Terrasse**
| N 46.921156° / E 4.036461° - alt. 812 m - km 2.3
-  **4 Montvernnot**
| N 46.906098° / E 4.010385° - alt. 371 m - km 5.93
-  **5 Hameau de Petiton**
| N 46.916214° / E 4.004613° - alt. 416 m - km 7.35
-  **6 Foudon**
| N 46.917638° / E 3.991315° - alt. 568 m - km 8.72
-  **7 Les Boulats**
| N 46.90789° / E 3.987385° - alt. 644 m - km 9.99
-  **8 Bifurcation**
| N 46.897414° / E 3.980521° - alt. 535 m - km 11.32
-  **9 Maquis Louis - Les Fraichots**
| N 46.902898° / E 3.976573° - alt. 451 m - km 12.08
-  **10 Monument du maquis**
| N 46.895406° / E 3.971763° - alt. 415 m - km 13.09
-  **11 Jonction GR©13**
| N 46.889577° / E 3.975527° - alt. 463 m - km 14.02

(7) Continuer et suivre la piste en face au virage. Rester ensuite à droite pour entrer en forêt jusqu'à une fourche.

(8) Bifurquer à droite sur un PR®, en direction du Maquis Louis et continuer toujours tout droit.

(9) Suivre dans les bois jusqu'au monument du maquis.

(10) Prendre la D192 à gauche et continuer jusqu'au prochain carrefour.

(11) Quitter la départementale et rejoindre en face le GR©13 (belle vue) qui s'enfonce ensuite à droite dans la forêt. Le chemin passe tout près du Mont Touleur. Continuer tout droit jusqu'à un large virage. Le prendre à droite puis à gauche et suivre le chemin jusqu'au Verne. *Belle vue.*

(12) Sur la D27, suivre le GR® à droite, puis emprunter le chemin à gauche et passer un pont sur La Roche. À la sortie, continuer à droite jusqu'au premier sentier montant.

(13) Le suivre jusqu'au bourg de Larochemillay. (A).

● **12 Le Verne - Roche (cours d'eau) - Affluent de l'Alène**

N 46.882556° / E 3.998059° - alt. 329 m - km 16.16

● **13 Bifurcation sur sentier**

N 46.879511° / E 4.002702° - alt. 356 m - km 16.75

● **A Gîte de Larochemillay - Église Saint-Pierre (Larochemillay)**

N 46.877906° / E 4.001311° - alt. 401 m - km 16.99

Informations pratiques

Tous les renseignements (hébergements, restauration, activités) sont disponibles dans les offices de tourisme du territoire.

Grand Autunois Morvan pour Saint-Prix et Saint-Léger-sous-Beuvray. 03 85 86 80 38.

Morvan Sommets et Grands Lacs pour Glux-en-Glenne. 03 86 22 82 74.

Rives du Morvan pour Larochemillay et Poil. 03 86 30 43 10.

A proximité

Le Theurot de la Roche :

Le Theurot de la Roche qui domine la ville accueillait sans doute un lieu de culte. Si vous souhaitez voir les monuments en réalité virtuelle et tels que les imaginent les archéologues, vous pouvez télécharger "[La Boussole](#)" ou sur votre fournisseur d'applis.

Tombe des Barlots :

Les riches offrandes retrouvées (amphore de vin grec, dattes, figes, etc.) laissent penser qu'il s'agit d'une tombe aristocratique, installée bien en vue le long de la principale voie d'accès à l'oppidum de Bibracte.

Porte du Rebut :

Percée dans le rempart « inférieur » qui date du 1er siècle avant notre ère. Sa restitution évoque l'aspect du murus gallicus.

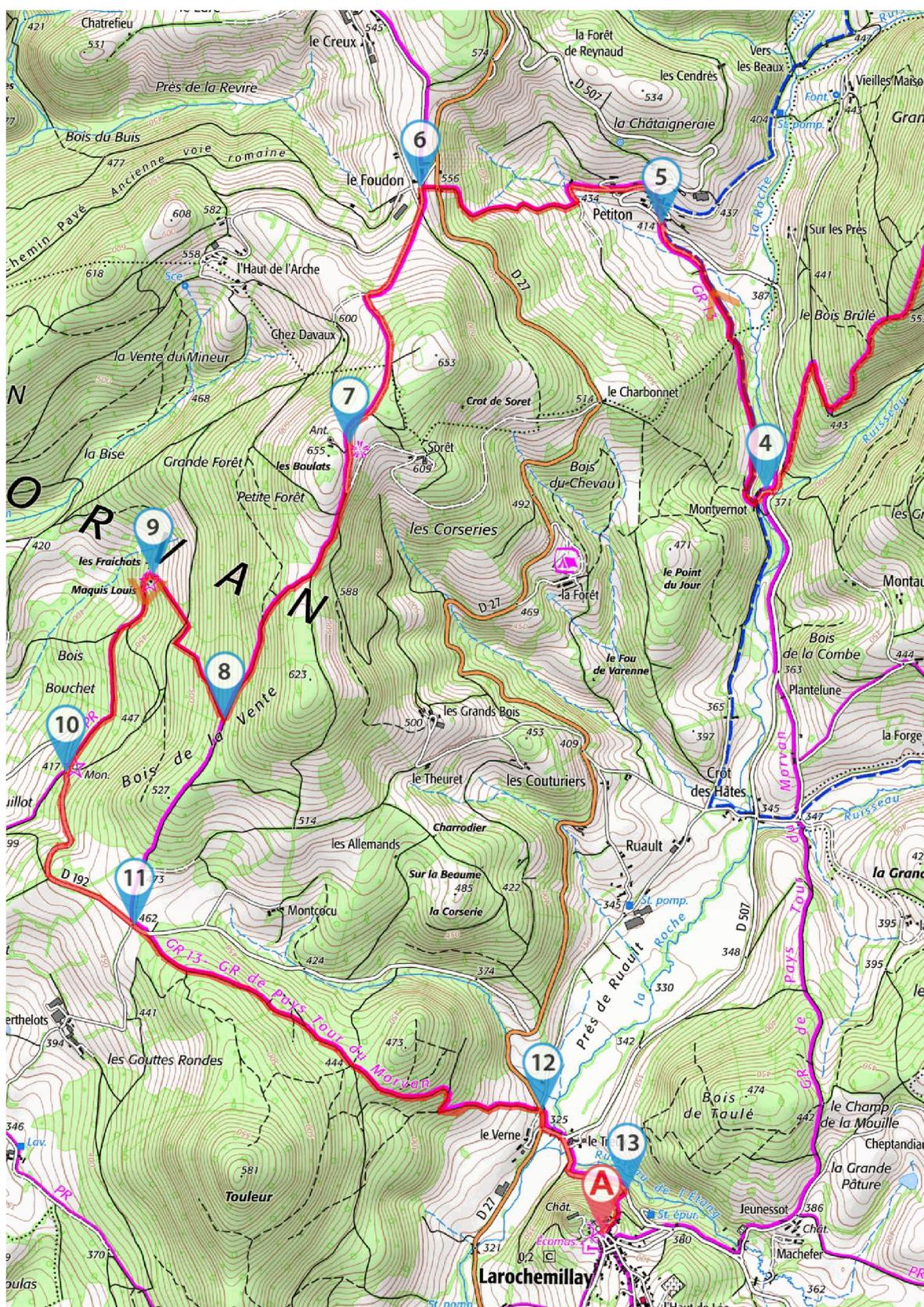
Sur le Mont Beuvray, à la fin du IIe siècle avant notre ère, le peuple gaulois éduen érigea Bibracte, sa capitale éphémère, à la fois creuset et tombeau de l'unité celtique, qui fut transférée un siècle plus tard à l'emplacement de l'actuelle Autun.

- Le site archéologique de Bibracte et son musée
- Les panoramas depuis le Mont Beuvray (site classé) et la vallée de la Roche
- Les châteaux dans le paysage de bocage préservé
- Le maquis Louis, haut lieu de la Résistance en Morvan
- Les villages typiques de Larochemillay et de Poil

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-bibracte-larochemillay/>

En savoir plus : BIBRACTE EPCC - Centre archéologique européen - 37 rue des Trois sommets - 58370 Glux-en-Glenne
Tél : 03 85 86 52 40 - Site internet : <https://bibracte.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2025 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

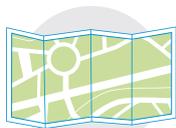
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



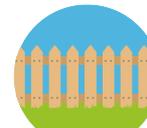
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.